

UNE FORMATION  
*Un emploi !*



# 12 postes à pourvoir Aides à domicile

*Formation qualifiante financée par  
la Région Normandie  
et rémunérée*

## Information collective

Mardi 09 février 2021  
Sur inscription – Cabourg



### Pour participer ?

Contactez votre conseiller emploi ou  
inscrivez-VOUS directement sur l'adresse mail suivante  
en indiquant vos coordonnées complètes (nom, prénom,  
numéro de téléphone, adresse mail) :

[auxiliairedeviedomicilencpa@gmail.com](mailto:auxiliairedeviedomicilencpa@gmail.com)

Référence de l'action (à inscrire en objet) :

**FOREM SAP**

#### Offres d'emploi

- CCAS Cabourg : 109NRRZ
- AXEO : 109NWHT
- PROXIM SERVICES : 109PCNX
- ADMR : 109PDPR



RÉGION  
NORMANDIE



CAP EMPLOI 14  
Handicap, recrutement & maintien



## Descriptif

L'Aide à domicile est un(e) professionnel(le) qualifié(e), compétent(e) et polyvalent(e), qui intervient ponctuellement ou régulièrement pour accompagner dans la vie quotidienne des personnes dites «fragilisées» comme les personnes âgées, malades ou handicapées et des familles.

## Modalités et formation

### Déroulement

- Formation en alternance de 4 mois, à compter de mi-mars 2021 (*Statut de stagiaire de la formation professionnelle*)

### Lieu

- Secteur Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge

## Public et prérequis

- Être sorti(e) du système de formation initiale depuis + de 9 mois
- Débutant(e) accepté(e)
- Disposer d'un moyen de locomotion
- Être en bonne forme physique
- Faire preuve d'une grande rigueur
- Avoir un réel intérêt pour les relations humaines
- Faire preuve de respect, de bienveillance et de discrétion

## Contenu de la formation

### 1. Entretien le logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier.
- Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

### 2. Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.  
Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.  
Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

